



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

URSS

Question écrite n° 29571

Texte de la question

M Francisque Perrut demande a M le ministre d'Etat, ministre des affaires etrangeres, de lui faire connaitre les actions et les intentions du gouvernement francais a l'egard des relations entre l'Armenie et l'URSS Pour cela il le remercie de bien vouloir lui preciser s'il compte intervenir aupres du President Mikhail Gorbatchev, afin qu'il donne des assurances concernant la securite des Armeniens au Karabagh.

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a bien voulu exprimer au Gouvernement son inquietude sur le sort de la communaute armenienne d'URSS Ce sentiment est partage par le Gouvernement francais qui suit deja depuis de longs mois avec une extreme attention les evenements survenant dans le Caucase. Depuis 1987, la situation dans cette region n'a cesse de se compliquer et de s'aggraver. Le difficile probleme du Haut-Karabakh, territoire enclave dans la Republique d'Azerbaïdjan, mais peuple majoritairement d'Armeniens et dont l'Armenie reclame le rattachement, n'a pu etre regle par aucune des formules mises en place par Moscou (notamment la mise sous tutelle directe du pouvoir central). La situation est explosive depuis plusieurs mois, risquant a tout moment de degenerer en violences et en affrontements inter-ethiques, comme cela fut deja le cas a plusieurs reprises, notamment en janvier dernier. En outre, l'Armenie et le Haut-Karabakh sont soumis a un quasi-blocus dont les consequences sont tres prejudiciables pour les populations. La France a, comme vous le savez, reagi avec diligence et compassion au terrible seisme qui a detruit un tiers de l'Armenie en decembre 1988 et donne lieu a un exceptionnel elan de solidarite dans notre pays. Elle reste tres attentive au sort de la communaute armenienne a laquelle elle est liee par les liens tres forts et tres anciens. Aussi bien, sans vouloir interferer dans un probleme interieur de l'URSS, les autorites francaises saisissent-elles toutes les occasions pour exprimer leur preoccupation aux autorites sovietiques et leur exprimer l'espoir que soient retablies les conditions d'une coexistence durable et pacifique entre les communautes en presence. Ce sujet figurait a l'ordre du jour des entretiens que le President de la Republique a eu avec M Gorbatchev le 25 mai dernier. La France est bien consciente de l'extreme gravite et de la complexite de la situation. Elle apporte son soutien aux initiatives (par exemple la recente decision de la Commission des communautes d'accorder aux populations refugiees armeniennes et azeres une aide d'urgence, notamment medicale, de 500 000 ECU), susceptibles de soulager le sort des populations eprouvees sans exacerber les tensions intercommunautaires. Dans cette periode douloureuse, le Gouvernement tient a assurer la communaute armenienne de France, dont il connait les sentiments, de sa vigilance et de sa compassion.

Données clés

Auteur : [M. Perrut Francisque](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29571

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juin 1990, page 2576